

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 avril 2021, 18h30, via Teams et vote via Easyquorum

ORDRE DU JOUR

Accueil : 18h25

Début de la réunion : 18h30

	Thématiques	Détail des points à aborder
1	Ouverture par la Secrétaire Générale	
2	Point d'actualité du Président	
3	Validation du PV du 3 mars 2021	
4	Intervention du Trésorier	Présentation du bilan 2020 pour validation (version finale)
5	Composition des commissions	Validation des propositions des responsables de commission
6	Intervention du Directeur Fédéral Adjoint	Taux d'affiliation, lancement des convocations et fonctionnement, tarif certification WAMPARK
7	Intervention du DTN	
8	Point Centre Technique National	Avancement
9	Questions diverses	
10	Clôture par la Secrétaire Générale	

Présents : BERLAND François, BISCHOFBERGER Patrick, CHATENET Pascal, COITOU Annie, DELACOUR Philippe, DEROCHE François, DESFOND Grégoire, FRIODU CHATRIEUX Hervé, LE SAUSSE Delphine, LETHEM Brigitte, MARTIN Patrice, PHILY Laura, SOURTY Virginie, GIACUZZO Bruno, PIRON Peggy

Invités : Grégory SAINT-GENIES, Maxime CHATENET

1- Ouverture par la Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale ouvre la séance et informe le Conseil d'Administration du début de l'enregistrement.

2- Point d'actualité du Président

Le Président adresse ses remerciements à tous les participants pour cette nouvelle réunion depuis celle du 3 mars où la décision avait été prise de décaler l'Assemblée Générale.

Il souligne que nous sommes encore dans un contexte compliqué, comme pour toutes les Fédérations, qui nous contraint à trouver des solutions pour favoriser une ouverture des structures dans les meilleures conditions.

- **BILAN VIRTUAL NAUTIC :**

Bonne fréquentation générale sous cette forme.

Notre participation nous a permis de garder le lien avec la Fédération des Industries Nautiques, partenaire important de la FFSNW, et d'une reprise de liens avec les autres exposants. Notre présence a été appréciée.

Le virtuel a toutefois ses limites avec l'impossibilité de contact pour des découvertes ou des demandes de renseignements.

- **CHAMPIONNATS DU MONDE DE WAKEBOARD BATEAU :**

Lundi 5 avril a eu lieu une réunion relative aux mondiaux de wakeboard bateau (Président IWWF, Fédération Italienne...) dans laquelle un report au dernier week-end de juillet 2022 a été acté. La participation de certains continents en 2021 est trop incertaine pour le maintenir cette année.

Pour les autres Championnats (déjà reportés) ils seraient annulés s'ils ne pouvaient se tenir en 2021.

- **WORLD PRO TOUR CIE :**

Le projet de création de ce comité est en cours de réflexion. Grégoire DESFOND et Manon COSTARD feraient partie de ce projet.

Il y a un vrai intérêt de le créer. Tout l'enjeu est de trouver l'équilibre des représentations et notamment de l'IWWF qui espère 50%. La proposition était de 25%.

3- Validation du PV du 3 mars 2021

Le document sera partagé sur la plateforme de vote pour relecture, observations éventuelles et validation.

La Secrétaire Générale soumet le compte rendu de la dernière réunion au vote du Conseil d'Administration.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le document compte rendu du 3 mars 2021.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

4- Intervention du Trésorier

SITUATION DE TRESORERIE :

480K€ : solde.

304K€ d'acompte COHP.

80K€ de la Région.

33K€ de recettes licences.

34K€ de prévu (affiliations et licences) au 15 avril.

Récupération de TVA : 13K€. Tout ce qui est RIXEN, UNIT et Wakesys, pas de TVA car Allemagne et Luxembourg. Une récupération de TVA peut être espérée sur les premiers versements fin juillet. L'objectif est de récupérer la TVA dès que possible cad après chaque dépense.

80K€ à payer pour RIXEN.

Changement : au lieu de payer le solde concernant le bateau Method, on paiera trois acomptes dont le dernier sera versé mi-juin.

Il y a une question sur la comptabilisation du bateau en investissement en 2020 et le début de l'amortissement en janvier 2021. Il est en immobilisation dans le bilan 2020.

Delphine LE SAUSSE souhaite savoir s'il y a eu un appel d'offre pour le bateau.

Le Président répond par la négative. La FFSNW n'est pas soumise à l'appel d'offre, défense de l'expertise et de la production Française.

Solde de UNIT pour les modules.

Trois premiers acomptes sur les travaux : 50K€ 15 avril, 100K€ au 15 mai et 100K€ au 15 juin.

Le 12 avril commence la préparation de la base de vie et du chantier.

Des factures de situation seront émises et payées en fonction de l'avancement.

Wakesys : on ne doit payer qu'à réception du matériel. 9900€ de bracelet (fin avril). Le reste sera reçu plus tard.

20K€ de provisionnement accompagnement stage en compensation de la baisse des AP pour passer de 70K€ à 90K€.

7000€ de certification au 15 juin.

Il reste encore une incertitude sur le loyer à payer au Parc.

La solution du PGE reste possible au cas où il faudrait renforcer la trésorerie.

La bonne surprise est la partie affiliation à hauteur de 70K€. Les facilités de paiement ne sont plus véritablement utiles.

DERNIERE VERSION DU BILAN 2020 :

Les éléments évoluent peu et le résultat reste le même : - 40 479€

Le document va être transmis au Conseil d'Administration.

Le Trésorier fait lecture du rapport 2020 :

« L'année 2020 se traduit par une perte de 40 479 euros, l'exercice a été très fortement affecté par la pandémie qui a touché la France et le monde entier.

Les affiliations et licences sont en baisse de 27 731 euros par rapport à 2019, (déjà en baisse par rapport à 2018 de 21 391 euros), le début de saison a été bouleversé et les clubs ont ouvert leur site plus tard que d'habitude.

Les subventions ministérielles sont à hauteur de 542 356 euros, une partie a été basculé en subvention d'équipement pour 131 908 euros : des investissements vont se concrétiser en 2021, au jour de l'assemblée nous avons dénoué ce sujet.

Des subventions diverses ont été obtenues à hauteur de 80 000 euros : IDF, PSF, Prod audio....

Nous avons soldé des provisions nées sur les exercices précédents et qui sont devenues infondées à hauteur de 50 000 euros, cet événement vient affecter l'exercice, ce qui explique aussi le résultat négatif de l'exercice.

Les fonds associatifs sont à hauteur de 292 685,34 euros.

La variation de stock pour la somme de 99 808 euros, concerne les brises vagues destinés dorénavant au CTN.

En 2020 nous avons engagés des études pour le CTN à hauteur de 64908 euros. Les travaux ont commencé en décembre, les premiers frais vont arriver début 2021.

A fin 2020 l'emprunt de 700 000 euros contracté auprès de Crédit Mutuel n'a pas commencé à être libéré.

En trésorerie, le cash s'élève à 153 829,73 euros, ce montant ne reflète pas la perte observée par le résultat 2020, car des dépenses prévues dans les comptes en 2020 ne sont pas encore réalisées à la fin de l'exercice. »

Résolution : le Conseil d'Administration valide le bilan 2020 présenté pour envoi à l'Assemblée Générale.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

DERNIERE VERSION BUDGET PREVISIONNEL 2021 :

Il s'excuse de ne pas avoir pris le temps de contacter François BERLAND qui avait proposé son expertise sur la partie télésiège Fédéral.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le budget 2021 présenté pour envoi à l'Assemblée Générale.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

5- Composition des commissions

Deux dernières commissions sont à valider :

Guy PARIS : avocat de métier

Jean-Paul KRUMBHOLZ : représentant de l'association des Maires de France sur la partie sportive.

Jean-Pierre MOUGIN : notamment président de l'Association Française pour un sport sans violence et pour le fair-play.

Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition de la Commission disciplinaire de 1ère instance suivante : Jean-Paul KRUMBHOLZ ; Guy PARIS ; Gilles NICOLLE.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition de la Commission d'éthique et de déontologie suivante : Valérie DEFFORGES ; Remy GIZARD ; Jean-Pierre MOUGIN.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

6- Intervention du Directeur Fédéral Adjoint

Le Directeur Fédéral Adjoint fait un point de situation sur les affiliations et prises de licences :

- ▲ Affiliation : 81 clubs (43 785€)
- ▲ Licences fédérales : 629 ; Extensions : 72 (35 N, 23 I, 14 EDF) (33 305€)
- ▲ Licences découvertes : 4
- ▲ ATP : 5

ASSEMBLEE GENERALE :

Les premiers rapports de commissions sont arrivés. Le rapport d'activité est en cours de relecture.

L'ensemble des pièces sera transmis vendredi au plus tard.

TARIFS DES CERTIFICATIONS :

Trois résolutions sont soumises au vote :

1. **Résolution** : le Conseil d'Administration valide le tarif de 500 € pour la certification d'un équipement deux poulies.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

2. **Résolution** : le Conseil d'Administration acte que chaque souscripteur de certification s'engage à payer 100% du prix unitaire soit 900€, même si une remise lui est appliquée en raison de sites multiple (EXO ou WAMPARK).

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

3. **Résolution** : le Conseil d'Administration décide d'accorder une remise de 24% à WAMPARK considérant le nombre sites : 7.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

Le **Trésorier** souhaite qu'il y ait une règle pour éviter toute dérive.

Le **Président** ne souhaite pas mettre en place de règle. Il s'agit plutôt d'une négociation (d'une remise par rapport à un service) au lieu d'un cadre qui risque de favoriser la constitution de groupe.

François DEROCHE souhaite également que le montant puisse être affiché pour éviter tout favoritisme.

François BERLAND il faut avoir un fonctionnement équitable et respecter une équité, une règle.

Le **Président** ne souhaite pas tomber dans une lourdeur administrative.

7- Intervention du DTN

ASSURANCE :

Relance sur la partie IA et rapatriement pour confirmer que l'on est bien en phase avec les obligations.

Police RC sport reçue.

Grégoire DESFOND souhaite savoir si les licenciés sont-ils couverts à l'étranger ?

DTN/DG : Oui couverture de principe, nous sommes en attente des conditions et de la procédure.

Le déplacement des mineurs (athlètes) est pour le moment interdit.

Annie COITOU précise que de nombreux SHN n'ont pas leur licence.

Nous allons refaire une communication.



François DEROCHE : quid du staff médical et encadrement en cas d'accident ? Sont-ils couverts ?

DTN/DG : Les médecins et kinés doivent être couverts par leurs propres moyens.

Pour le reste de l'encadrement cela passe par la licence. Les éléments à recevoir concernant l'IA le préciseront.

Le Président précise que pour les licenciés avec extension EDF : la licence internationale est offerte.

Le DTN/DG informe de la réception du contrat RC de la Fédération qui pourra permettre l'édition des attestations.

Pour le chantier du télésiège (terminé) la TRC et montage n'est plus utile. On est en attente d'une offre multi risque pro pour la suite.

On attend également des offres pour la RC TRC relative aux travaux des bâtiment.

Nous n'avons pas de retour sur la couverture des préposés.

COVID-19 :

Seul le décret fait foi. Les ERP PA restent ouverts avec le respect des mesures sanitaires.

La fédération a publié le tableau des mesures sur son site.

Resserrement sur les publics prioritaires : SHN et scolaires. L'accueil de mineurs n'est pas possible.

Pas de compétition pour les publics autre que SHN et professionnels.

Sur les AP, il a été confirmé que l'aide à l'entraînement n'est plus possible. Seule l'aide sociale est maintenue sur la base d'un plafond à 40K€. Les critères d'attribution sont en cours de discussion.

Le Président indique que concernant les championnats du Monde, une décision sera prise à trois mois de l'échéance. Des doutes subsistent sur les championnats en aout aux USA en raison des difficultés de circulation.

Les Mondiaux de câble qui devaient avoir lieu en Biélorussie ne pourront s'y tenir. Un nouveau site est recherché.

Les Championnats d'Europe sont pour l'instant maintenus (décision à - 2 mois).

8- Point Centre Technique National

RIXEN :

Le technicien est reparti courant de semaine dernière. Le groupe électrogène a permis de faire l'ensemble des tests : tout est réglé et fonctionne.

Le « deux poulies » est raccordé et fonctionne. Le grand téléski devra attendre le raccordement ENEDIS.

BATIMENT NORD ET TERRASSEMENT :

Une réunion de lancement est prévue lundi 12 avril pour permettre de planifier les travaux et lancer la mise en place.

Le **Président** indique que les contrats ont été signés et poursuit par la présentation des principaux chiffres :

Global : 1 548 349€ HT soit 1 747 027€ TTC

Bâtiment Nord : 570 022€

Téléski + module + brises vagues : 716 368€

Études diverses : 27 870€

Architecte, économiste : 120 540€

AMO, coordinateur sécurité : 56 978€

Algeco et réserves : 11 570€

On est en attente du chiffrage ENEDIS estimé à 40K€.

Le raccordement internet est géré via le raccordement électrique.

Le groupe électrogène a été enlevé dans l'attente du raccordement.

L'espace bâtiment sud a été réaménagé en vue du passage des entreprises.

L'utilisation de notre bi-poulie reste compliqué. A voir si le PWP peut accueillir. Des éléments complémentaires ont été demandés à Jérémie PARANT. Des discussions pour le rachat sont en cours.

Nous avons beaucoup de demandes de groupes.

Morgan LE MOING va rentrer en formation pour obtenir une carte professionnelle.

La livraison est estimée début septembre.

Une étude concernant la mise en place d'un tableau de chantier avec une ligne aérienne va être lancée.

RH :

Patricia PROCOPIO (comptable) a quitté la Fédération. Adile ZÉRIATE la remplace à temps complet.

Le reste des salariés est stable.

La cellule PFS+ est toujours active et œuvre au lancement de saison.

Le DTN/DG est toujours présent et le reste de l'équipe (Centre Technique National et salariés) reste motivée et impliquée.

Le travail de Franck CHOCUN et de Morgan LE MOING sont reconnus. Les différentes personnes ayant pris part sont également saluées.

Le DTN/DG fait un tour d'ensemble des missions des Centre Technique National et salariés.

PSF :

136K€ en 2020 augmenté à 203K€ dont 66K€ liés au plan de relance des clubs.

Le montant consacré à la pratique féminine en 2020 doit être augmenté de 50%.

60% du total est destiné aux clubs.

9- Questions diverses

VALIDATION DES PRESIDENCES DU JURY POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Présentation par Virginie SOURTY.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Muriel FROMIAU présidente de jury pour les relèves.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Gaël THERIN président de jury pour les interligues.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

Une seule candidature pour les Open : Muriel FROMIAU.

Une information est faite sur les webinaires et notamment sur EMS. Un focus sera fait auprès des organisateurs de compétitions sur EMS car peu d'inscrits.

Ce week-end aura lieu les webinaire E&A.



Résolution : le Conseil d'Administration désigne Didier Roux président de jury pour le wakeboard bateau.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Jérémy Nadal président de jury pour le wakeboard câble.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

COMPOSITION DES JURYS WAKEBOARD CABLE ET BATEAU :

Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition du jury wakeboard bateau suivante : Arnaud Invernizzi, Caroline Benzidane, Xavier Diotallevi, Lucas Langlois.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition du jury wakeboard câble suivante : Gregory Reboul, Carole Marmonier, Mathieu Bayle, Aymeric Briest, Bruno DasilvaDias

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

WEBMINAIRES :

Virginie SOURTY rappelle que 5 ont eu lieu en mars. D'autres sont programmés en mai.

COLLOQUE SPORT SANS VIOLENCE :

François DEROCHE a représenté la Fédération à cette occasion.

PLAN D'EAU D'EGUZON :

Le **Trésorier** évoque la situation du plan d'eau d'Éguzon avec la volonté de relancer le club historique. Ils veulent en faire un centre d'entraînement régional (destiné aux jeunes jusqu'à 18 ans, pas d'opération commerciale).

Le **Président** souhaite qu'ils envoient les documents pour une nouvelle affiliation avec un accord de l'autre club.



PONT A MOUSSON :

Hervé FRIOUD CHATRIEUX demande si l'on a connaissance du montage d'un télésiège à Pont à Mousson ?

Le Président indique qu'il n'a pas d'information à ce sujet et que nous allons nous renseigner auprès de Franck CHOCUN et Xavier GARNI.

François BERLAND indique qu'il peut se renseigner également de son côté car il connaît l'un des opérateurs.

LICENCE FEDERALE :

François BERLAND indique que la licence fédérale a été un levier pour ouvrir sa structure à minima dans le contexte actuel. C'est cet argument qui a pesé dans la décision d'ouverture.

Cela a été complété par les protocoles produits par le Syndicat.

Ce même Syndicat est prêt à rencontrer la Fédération et travailler avec.

La décision d'ouvrir est très locale en fonction de l'intérêt financier potentiel et des relations avec les autorités locales.

Bruno GIACUZZO partage l'intérêt de travailler avec le Syndicat.

Il aurait pu ouvrir son association, mais la décision a été de ne pas le faire pour ne pas créer d'iniquité avec les usagers du grand télésiège.

10-Clôture par la Secrétaire Générale

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses traitées, la Secrétaire Générale clôt la séance à 20h15.